



Vente d une voiture a reçu un cheque sans provisions

Par **concaro**, le **17/01/2012** à **17:33**

Bonjour,rnj ai vendu mon vehicule a une personne habitant dans une autre commune que la mienne et jai donc deposer son cheque a ma banque qui me la deposer sur mon compte donc je me suis servi de cet argent pour me repayer une voiture et deux semaine plus tard on mannonce que le cheque est sans provisions ce qui engendre que ma banque me reclame les fond que je nai pas et la personne a qui jai vendu le vehicule ne regularise pas que doit je faire rnrnrnjai ete porter plainte mais sa peut mettre beaucoup de temp et nayant pas les moyen de regler la somme demander par mon banquier que pui je faire pour acclerer la chose rnrnje vous remercie par avance cordialement

Par **pat76**, le **17/01/2012** à **18:23**

BonjourrnrnVous faites un référé devant le Tribunal d'Instance ou de Grande Instance selon la somme demandée.rnrnVous avez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à votre acheteur dans laquelle vous le mettez en demeure de vous payer le montant de la voiture qu'il vous a achetée.Vous lui précisez que faute d'avoir été payé dans les 8 jours à la réception de votre lettre, vous l'assignerez devant la juridiction compétente et ne manquerez pas de réclamer des dommages et intérêts.

Par **concaro**, le **17/01/2012** à **18:43**

merci pour votre reponse j'ai envoyer le recommander lui precisant tout cela il met revenu a la maison netan pas reclamer j'ai porter plainte au commissariat de ma commune mais mon dit que cela pouvez durer jusqu'a 3 ans avant suite donc je pense aller directement au parquet mais je ne sais pas si cela va donner une suite favorable aurai je l'argent qu'il me doit et a hauteur de combien je peut lui demander de dommage???? en attendant ma banque me reclame l'argent suis je obliger de lui donner ou doivent til attendre que je recupere mon durnrnmrci

Par **pat76**, le **17/01/2012 à 19:47**

RebonjourrnrnVotre banquier ne va pas attendre que vous récupériez votre dû. Il va sans aucun doute vous compter des agios.rnrnC'est bien connu, le banquier profite du malheur de ses clients.rnrnVous êtes certain que votre acheteur habite bien à l'adresse qu'il vous a donnée?

Par **concaro**, le **17/01/2012 à 22:21**

pour l'adresse oui je suis casi certaine car le courier mes revenue en temp que non reclamer et pas n'habite pas a l'adresse rnpour le banquier ces degueulasse mais bon est juste est se que vous pensez que je vai ariver a toucher mon argent et combien puije lui reclamer en dommage

Par **concaro**, le **17/01/2012 à 22:23**

et mon banquier a contacter sa banque la ou il habite et la confirmer

Par **E.cart**, le **19/11/2012 à 21:35**

Bonsoir Concaro,rnÉtant dans la même situation, j'aimerais connaître vos démarches et cote situation actuelle en ce qui concerne le litige (bien sur), si cela n'est pas indiscret.rnMerci d'avance pour votre retour.

Par **concaro**, le **20/11/2012 à 14:25**

bonjour donc il faut aller porter plainte et engager un avocat qui fera une procedure d'escroquerie contre cette personne ces tres long sa fait un ans que j'attends cela va passez seulement au tribunal mais faut pas laissez tomber car des gens pareil merite qu'il paye et vous pouvez demander damage interet pour abus moral jespere que cela vous aidera

Par **joanna120618**, le **20/11/2012 à 14:56**

bonjourrnj ai aussi un souci avec un cheque impayer, croyer vous que je peu faire la meme chose. rnpar contre le cheque a ete fais par mon copain et comme vous on c servi de l'argent. et maintenant la banque me laisse meme pas une semaine pour regulariser le compte. ET me menace de pleins de choses;rnj'en ai parler a mon copain et il ma dit que des qu'il pouvait il ferait le necessaire.

Par **concaro**, le **20/11/2012 à 15:24**

bonjour rndsl mais je ne comprend pas bien votre question car si ces votre ami qui a fait un cheque impayer ces normal et meme sur que vous ne pourrez rien faire a moin d aller voir une assistante social qui vous aide a regulariser mais franchement meme cela je ne pense pas fesable apre si jai mal compris et que ces a votre ami quon a fait le cheque donc la oui vous pouvez faire la meme chose

Par **E.cart**, le **20/11/2012 à 20:11**

Merci beaucoup pour votre réponse ! Cela me donne un peu d'espoir. Je vais de suite faire les recherches nécessaires, je ne laisserai pas ces escrocs s'en sortir c'est ce qu'ils attendent. rnJ'essaierai de poster des nouvelles pour les démarches pour ceux qui peuvent en avoir besoin.rnEn vous remerciant encore une fois, je vous souhaite bon courage et bonne chance dans vos démarches.rnCordialement.

Par **clementFR2**, le **08/09/2015 à 18:10**

TEMOIGNAGE JT FRANCE 2rnJe suis à la recherche d'un homme ou d'une femme ayant été payé avec un chèque non-provisionné lors de la vente de son véhicule.rnLe témoignage s'inscrit dans un sujet présentant une nouvelle plateforme de paiement sécurisé pour les ventes de véhicule.rnMerci d'avance!

Par **clementFR2**, le **08/09/2015 à 18:10**

TEMOIGNAGE JT FRANCE 2rnJe suis à la recherche d'un homme ou d'une femme ayant été payé avec un chèque non-provisionné lors de la vente de son véhicule.rnLe témoignage s'inscrit dans un sujet présentant une nouvelle plateforme de paiement sécurisé pour les ventes de véhicule.rnMerci d'avance!

Par **alterego**, le **08/09/2015** à **19:33**

Bonjour,rnrnEt trois ans après, le "*nid*" étant inoccupé un coucou vint y "*pondre*" sa question.rnrnNe pensez-vous pas qu'il aurait été plus pertinent de *créer votre propre "forum"* plutôt que de coller la vôtre dans un de 2012 ?rnrnCordialement